

DEVENIR VERIFICATEUR D'APPAREILS ET/OU ACCESSOIRES DE LEVAGE

POUR QUI

Ce stage s'adresse à toute personne souhaitant réaliser des vérifications sur les appareils ou accessoires de levage imposés par la réglementation.

- Technicien de maintenance
- Encadrement service de maintenance

ENJEUX

Acquérir la maîtrise des vérifications

PREREQUIS

Bonne connaissance des appareils ou accessoires qui feront l'objet de vérifications

OBJECTIFS

- Elargir ou améliorer le domaine de compétences
- Maîtriser la réglementation encadrant les vérifications à l'issue d'une formation initiale ou de mise à jour
- Savoir détecter les problèmes de sécurité sur un appareil
- Savoir transcrire le résultat des observations dans les rapports de vérification

NOS POINTS FORTS

Vous voulez devenir vérificateur ou vous souhaitez maintenir vos compétences ?

Nous adaptons avec vous le périmètre de la formation. Vous pouvez choisir :

- **Le type de vérifications** (Vérifications initiales, Vérifications Générales Périodiques, Vérifications de Remise en Service)
- **Le type d'appareils** avec ou sans les accessoires
- **Le module pratique** (1 jour supplémentaire)

PROGRAMME VGP

1. Contexte réglementaire des vérifications rendues obligatoires par arrêté ministériel
Les principes de prévention
Les obligations du chef d'établissement
L'obligation de maintenance
L'obligation de maintien en état de conformité
Les divers types de vérifications « réglementaires », leur historique, leur contenu et leur fréquence
2. Introduction à l'arrêté du 1^{er} mars 2004
Contenu d'une VGP
Techniques de réalisation d'une VGP
Responsabilité du vérificateur
Cas du matériel loué ou prêté
3. Rapport de vérification
Rapport provisoire et rapport définitif, les différences
Le contenu des rapports
Travail d'équipe pour la personnalisation du rapport
Archivage des rapports
4. Conclusion et évaluation

La formation permet aussi d'aborder : le plan de prévention lors d'intervention chez un client, le droit de retrait

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE pour les vérifications initiales

1. Analyse des cas dans lesquels un appareil de levage ou un accessoire de levage doit faire l'objet de vérifications initiales
2. Contenu des vérifications initiales
3. Rapport de vérifications initiales
4. Conclusion et évaluation

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE pour les vérifications de remise en service

1. Analyse des cas dans lesquels un appareil de levage ou un accessoire de levage doit faire l'objet d'une remise en service
2. Contenu des vérifications de remise en service
3. Rapport de vérifications
4. Conclusion et évaluation

PROGRAMME VGP Pratique

1. Etendue des vérifications
 - Examen et essais
 - Essai de fonctionnement
 - Contrôle du maintien de la charge et de la tenue des organes de stabilisation : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité
 - Contrôle du dispositif indicateur de surcharge : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité
 - Examen de l'état de conservation
2. Rapport de vérification
 - Rédaction d'un rapport provisoire
 - Rédaction d'un rapport définitif
 - Archivage
3. Conclusion / évaluation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'expérience professionnelle des stagiaires est utilisée pour remettre en perspective le contexte réglementaire.

Plusieurs documents sont utilisés

- Diaporama
- Documents techniques
- Documents « réglementation »
- Modèles de rapport

Dans les semaines qui suivent la formation, vous pouvez poser vos questions au formateur et lui demander son avis sur le premier rapport établi, par email.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Auto-diagnostic des connaissances avant et après le stage.

Exercices pratiques : réalisation d'un rapport de vérifications.

Evaluation autonome après la première VGP qui suit votre formation.

ENCADREMENT

Jean-Michel BOUVIER, Expert technique

Dominique **HENRY**, Formateur Sécurité

DUREE ET DATE

Intervention sur votre site de 1 ou 2 jours, selon le choix du contenu de votre formation, à une date sélectionnée ensemble.

TARIFS

Adhérents **1219 € HT** / par jour

CONTACT ET INSCRIPTION

Sylvie URSULET

Tél : 01 47 17 63 14

Email : sursulet@evolis.org

POUR QUI

Ce stage s'adresse à toute personne souhaitant réaliser des vérifications sur les engins de chantier avec ou sans fonction de levage, rendues obligatoires ou non par la réglementation.

- Technicien de maintenance
- Encadrement service de maintenance

ENJEUX

Acquérir la maîtrise des vérifications

NOS POINTS FORTS

Vous ne connaissez pas les VGP ou vous souhaitez maintenir vos compétences ?

Nous adaptons avec vous le périmètre de la formation. Vous pouvez choisir :

- **Le type de vérifications** (engins de chantier avec ou sans la fonction levage)
- **Le module pratique** (1 jour supplémentaire)

PREREQUIS

Bonne connaissance des engins de chantier qui feront l'objet de vérifications

OBJECTIFS

- Elargir ou améliorer le domaine de compétence
- Maîtriser la réglementation encadrant les vérifications à l'issue d'une formation initiale ou de mise à jour
- Savoir détecter les problèmes de sécurité sur un appareil
- Savoir transcrire le résultat des observations dans les rapports de vérification

PROGRAMME

1. Contexte réglementaire des vérifications rendues obligatoires par arrêté ministériel
Les principes de prévention
Les obligations du chef d'établissement
L'obligation de maintenance
L'obligation de maintien en état de conformité
Les divers types de vérifications « réglementaires », leur historique, leur contenu et leur fréquence
2. Introduction à l'arrêté du 1^{er} mars 2004
Contenu d'une VGP
Techniques de réalisation d'une VGP
Responsabilité du vérificateur
Cas du matériel loué ou prêté
3. Rapport de vérification
Rapport provisoire et rapport définitif, les différences
Le contenu des rapports
Travail d'équipe pour la personnalisation du rapport
Archivage des rapports
4. Conclusion et évaluation

La formation permet aussi d'aborder : le plan de prévention lors d'intervention chez un client, le droit de retrait

PROGRAMME VGP Pratique

1. Etendue des vérifications
 - Cas du matériel loué ou prêté
 - Examen et essais
 - Essai de fonctionnement
 - Contrôle du maintien de la charge et de la tenue des organes de stabilisation : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité
 - Contrôle du dispositif indicateur de surcharge : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité
 - Examen de l'état de conservation
2. Rapport de vérification
 - Rapport provisoire
 - Rapport définitif
 - Contenu du rapport
 - Archivage
3. Conclusion / évaluation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'expérience professionnelle des stagiaires est utilisée pour remettre en perspective le contexte réglementaire.

Plusieurs documents sont utilisés

- Diaporama
- Documents techniques
- Documents « réglementation »
- Modèles de rapport

Dans les semaines qui suivent la formation, vous pouvez poser vos questions au formateur et lui demander son avis sur le premier rapport établi, par email ou via notre plate-forme de formation.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Auto-diagnostic des connaissances avant et après le stage.

Exercices pratiques : établissement de VGP avec le programme VGP Pratique, réalisation d'un rapport de vérifications.

Evaluation autonome après la première VGP qui suit votre formation.

ENCADREMENT

Jean-Michel BOUVIER, Expert technique

Dominique HENRY, Formateur Sécurité

DUREE ET DATE

Intervention sur votre site de 1 ou 2 jours, selon le choix du contenu de votre formation, à une date sélectionnée ensemble.

TARIFS

Adhérents **1219 € HT** / par jour

CONTACT ET INSCRIPTION

Sylvie URSULET

Tél : 01 47 17 63 14

Email : sursulet@evolis.org